CIA103_A0

Fiche signalétique INTERLAC 537V BULKHEAD GREY

Bon de

commande: {SalesOrd}

Numéro de référence ventes en bloc: CIA103 Date de révision de la fiche signalétique:

03/08/2013 A0-2



Numéro de fiche signalétique:

1. Identification de la préparation et de la société

Identité du produit INTERLAC 537V BULKHEAD GREY

Numéro de référence ventes en bloc CIA103

International Paint LLC Nom de la société

> 6001 Antoine drive Houston Texas 77091

Secours

CHEMTREC (ÉTATS-UNIS) (800) 424-9300 International Paint (713) 527-3887 Centre antipoison (800) 854-6813

Service clientèle

International Paint (800) 589-1267 Télécopie (800) 631-7481

2. Identification des risques posés par le produit







Danger

Classification SGH

Classification Surf		
Article	Catégorie	Risque
Inflammabilité	3	Liquide et vapeur inflammables.
Toxicité aigue (orale)	Non classé	Sans objet
Toxicité aigue (dermale)	Non classé	Sans objet
Toxicité aigue (inhalation)	Non classé	Sans objet
Toxicité aigue (ingestion)	Non classé	Sans objet
Effets corrosifs/irritation cutanés	Non classé	Sans objet
Lésion/irritation oculaire	Non classé	Sans objet
Sensibilisation (respiratoire)	Non classé	Sans objet
Sensibilisation (dermale)	Non classé	Sans objet
Toxicité pour les cellules reproductrices	Non classé	Sans objet
Toxicité générale sur organes cibles spécifiques (exposition unique)	1	Sans objet
	2	Sans objet
	3	effets narcotiques, irritation des voies respiratoires
Toxicité générale sur organes cibles spécifiques (exposition répétée)	1	poumons
	2	Sans objet
Risque d'aspiration	Non classé	Sans objet
Effets nocifs sur les milieux aquatiques (aigus)	3	Nocif pour les organismes aquatiques.
Effets nocifs sur les milieux aquatiques (effet à long terme)	4	Peur être nocif pour les organismes aquatiques avec des effets à long terme.

Cancérogénicité	1A	Peut provoquer le cancer.
Toxicité pour la reproduction	Non classé	Sans objet
Peroxyde organique	Non classé	Sans objet

Phrases sur la sécurité

S61: Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/les fiches signalétiques

Résumé AVIS: Des rapports ont associé une surexposition occupationnelle

prolongée et répétée aux solvants à des dommages permanents au cerveau et au système nerveux. Faire intentionnellement un mauvais usage en concentrant et en inhalant délibérément le contenu peut être nocif ou même fatal. Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Inhalation Nocif si inhalé. Irrite le nez et la gorge. Les vapeurs peuvent affecter le

cerveau ou le système nerveux causant des étourdissements, des maux de

tête ou des nausées.

Yeux Cause une irritation grave aux yeux. Évitez le contact avec les yeux.

Peau Irrite les yeux. Peut être nocif si absorbé par la peau.

Ingestion Toxique en cas d'ingestion. Peut occasionner des douleurs abdominales,

des nausées, des vomissements, la diarrhée ou la somnolence.

Effets chroniques Risque possible de cancer. Contient un ingrédient dont certaines études en

laboratoire sur les animaux ont montré qu'il peut causer le cancer (se référer aux Sections 2 et 15 pour chaque ingrédient). Les risques de cancer

dépendent du niveau et de la durée d'exposition.

Classement HMIS Santé: 2 Inflammabilité: 2 Réactivité: 0 PPE: X

3. Composition / informations sur les ingrédients

N° CAS	Pourcentage
0000095-63-6	1.0 – 10
0000098-56-6	10 – 25
0000110-43-0	1.0 – 10
0000115–28–6	0.10 – 1.0
0001333-86-4	0.10 – 1.0
0013463-67-7	10 – 25
0014808-60-7	0.10 - 1.0
0021645-51-2	10 – 25
0064742-95-6	1.0 – 10
14807-96-6*	1.0 – 10
Proprietary	25 – 50
	0000095-63-6 0000098-56-6 0000110-43-0 0000115-28-6 0001333-86-4 0013463-67-7 0014808-60-7 0021645-51-2 0064742-95-6 14807-96-6*

Ce produit contient 0.17 pour cent de Quartz.

4. Premiers soins

Généralités Enlevez les vêtements et souliers contaminés. Consultez un médecin

immédiatement. Nettoyez les vêtements avant de les remettre. Nettoyez les souliers

contaminés à fond ou détruisez-les.

Inhalation En cas d'inhalation, transportez la victime à l'air frais. Si la victime ne respire plus,

donner la respiration artificielle. Si elle éprouve de la difficulté à respirer, donner de

l'oxygène. Obtenez immédiatement de l'assistance médicale.

Yeux En cas de contact, rincez immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au

moins 15 minutes. Obtenez immédiatement de l'assistance médicale.

Peau En cas de contact, rincez immédiatement la peau avec beaucoup d'eau et du savon.

Obtenez immédiatement de l'assistance médicale.

Ingestion En cas d'ingestion, appelez immédiatement le Centre Anti-Poison le plus près de

chez vous. NE PAS provoquer de vomissements à moins de suivre les ordres du personnel médical. Ne jamais administrer quoique ce soit par la bouche à une

personne inconsciente.

5. Lutte contre les incendies

Point d'éclair F: 111 C: 44

Limite inférieure d'explosion (LIE) .7 (% vol dans l'air) à une pression atmosphérique et température normales.

Guide ERG N°

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Procédures de lutte contre les déversements

ELIMINATE ALL IGNITION SOURCES (no smoking, flares, sparks or flames in immediate area). Use only non-sparking equipment to handle spilled material and absorbent. Do not touch or walk through spilled material. Stop leak if you can do so without risk. Prevent entry into waterways, sewers, basements or confined areas. A vapor suppressing foam may be used to reduce vapors. Absorb or cover with dry earth, sand, or other non-combustible material and transfer to containers. Use non-sparking tools to collect absorbed material.

Sécurité publique

CALL CHEMTREC at (800)-424-9300 for emergency response. Isolate spill or leak area immediately for at least 50 meters (150 feet) in all directions. Keep unauthorized personnel away. Stay upwind. Keep out of low areas. Ventilate closed spaces before entering. LARGE SPILLS: Consider initial downwind evacuation for at least 300 meters (1000 feet).

Guide ERG N° 128

7. Manipulation et entreposage

Température de stockage

Magasin entre 40 et 100 F (4-38°C).

la manipulation et au stockage

Précautions relatives à Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et des flammes. Ne pas fumer, Éteignez toutes flammes et lampes témoins. Fermez les fours, appareils de chauffage, les moteurs électriques et toutes les autres sources d'ignition durant l'application et ceci jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de vapeurs. Les vapeurs peuvent causer une combustion instantanée ou s'enflammer et exploser. Prévenir l'accumulation des vapeurs en ouvrant toutes les fenêtres et portes afin produire une ventilation croisée. Évitez le contact avec les yeux et les vêtements. Évitez un contact prolongé ou répété avec la peau. Refermez le contenant après usage. Nettoyez à fond après manipulation.

8. Contrôles de l'exposition et protection individuelle

Exposition

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
0000095-63-6	Pseudo-cumène	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	25 ppm TWA; 125 mg/m3 TWA
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
0000098–56–6	p-chloro-a,a,a-trifluorotoluène	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
0000110-43-0	Méthyl-n-amylcétone	OSHA	100 ppm TWA; 465 mg/m3 TWA
		ACGIH	50 ppm TWA

CIA103_A0

	NIOSH	100 ppm TWA; 465 mg/m3 TWA800
	NICOTT	ppm IDLH
	Fournisseur	Aucune Limite Établie
	OHSA, CAN.	25 ppm TWA; 115 mg/m3 TWA
	Mexique	50 ppm TWA; 235 mg/m3 TWA100 ppm STEL; 465 mg/m3 STEL
	Brésil	Aucune Limite Établie
0000115-28-6 Bicyclo[2.2.1]hept-5-ene-2,3-dicarboxylic	OSHA	Aucune Limite Établie
acid, 1,4,5,6,7,7-hexachloro-	ACGIH	Aucune Limite Établie
	NIOSH	Aucune Limite Établie
	Fournisseur	Aucune Limite Établie
	OHSA,	Aucune Limite Établie
	CAN. Mexique	Aucune Limite Établie
	Brésil	Aucune Limite Établie
0001333-86-4 Noir de carbone	OSHA	3.5 mg/m3 TWA
10001005-00-4 IVOII de Carbone	ACGIH	3.5 mg/m3 TWA
	NIOSH	3.5 mg/m3 TWA; 0.1 mg/m3 TWA
	1110011	(Carbon black in presence of
		Polycyclic aromatic hydrocarbons,
		as1750 mg/m3 IDLH
		Aucune Limite Établie
	OHSA, CAN.	3.5 mg/m3 TWA
	Mexique	3.5 mg/m3 TWA7 mg/m3 STEL
	Brésil	Aucune Limite Établie
0013463-67-7 Dioxyde de titane	OSHA	15 mg/m3 TWA (total dust)
	ACGIH	10 mg/m3 TWA
	NIOSH	5000 mg/m3 IDLH
		Aucune Limite Établie
	OHSA, CAN.	10 mg/m3 TWA (total dust)
	Mexique	10 mg/m3 TWA (as Ti)20 mg/m3 STEL (as Ti)
	Brésil	Aucune Limite Établie
0014808–60–7 Quartz	OSHA	Aucune Limite Établie
	ACGIH	0.025 mg/m3 TWA (respirable fraction)
	NIOSH	0.05 mg/m3 TWA (respirable dust)50 mg/m3 IDLH (respirable dust)
	Fournisseur	Aucune Limite Établie
	OHSA, CAN.	0.10 mg/m3 TWA (designated substance regulation,
	O7 11 V.	respirable)0.10 mg/m3 TWA (respirable fraction)
	Mexique	0.1 mg/m3 TWA (respirable fraction)
	Brésil	Aucune Limite Établie
0021645-51-2 Hydroxyde d'aluminium	OSHA	Aucune Limite Établie
	ACGIH	Aucune Limite Établie
	NIOSH	Aucune Limite Établie
	Fournisseur	Aucune Limite Établie
	OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
	Mexique	Aucune Limite Établie
		A
	Brésil	Aucune Limite Établie
0064742–95–6 Naphte de pétrole, aromatique léger	Brésil OSHA	Aucune Limite Établie
0064742–95–6 Naphte de pétrole, aromatique léger		,
0064742-95-6 Naphte de pétrole, aromatique léger	OSHA	Aucune Limite Établie

CIA103_A0

		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
14807–96–6*	Talc (*non-asbestiforme)	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
Proprietary	ALKYD RESIN (PROPRIETARY)	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie

Données sur la santé

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
0000095-63-6	Pseudo-cumène	NIOSH :	Aucune Limite Établie
0000098–56–6	p-chloro-a,a,a-trifluorotoluène	NIOSH :	Aucune Limite Établie
0000110-43-0	Méthyl-n-amylcétone	NIOSH :	Irritation; liver kidney
0000115–28–6	Bicyclo[2.2.1]hept-5-ene-2,3-dicarboxylic acid, 1,4,5,6,7,7-hexachloro-	NIOSH :	Aucune Limite Établie
0001333-86-4	Noir de carbone	NIOSH :	Lung cardiovascular
0013463–67–7	Dioxyde de titane	NIOSH :	Lung tumors dans animals
0014808–60–7	Quartz	NIOSH :	Affection pulmonaire chronique (silicose)
0021645–51–2	Hydroxyde d'aluminium	NIOSH :	Aucune Limite Établie
0064742–95–6	Naphte de pétrole, aromatique léger	NIOSH :	Aucune Limite Établie
14807–96–6*	Talc (*non-asbestiforme)	NIOSH :	Aucune Limite Établie
Proprietary	ALKYD RESIN (PROPRIETARY)	NIOSH :	Aucune Limite Établie

Données sur la cancérogénicité

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
0000095-63-6	Pseudo-cumène	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Présumé: No
			Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0000098-56-6	p-chloro-a,a,a-trifluorotoluène	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0000110-43-0	Méthyl-n-amylcétone	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Présumé: No
			Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;

0000115-28-6 Bicyclo[2.2.1]hept-5-ene-2,3-dicar		OSHA	Effet cancérogène spécifique: Yes	
	acid, 1,4,5,6,7,7-hexachloro-	NTP	Connu: No; Présumé: Yes	
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: Yes; Groupe3: No; Groupe 4: No;	
0001333-86-4	Noir de carbone	OSHA	Effet cancérogène spécifique: Yes	
		NTP	Connu: No; Présumé: No	
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: Yes; Groupe3: No; Groupe 4: No;	
0013463-67-7	Dioxyde de titane	OSHA	Effet cancérogène spécifique: Yes	
		NTP	Connu: No; Présumé: No	
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: Yes; Groupe3: No; Groupe 4: No;	
0014808-60-7	Quartz	OSHA	Effet cancérogène spécifique: Yes	
		NTP	Connu: Yes; Présumé: No	
		CIRC	Groupe1: Yes; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;	
0021645-51-2	Hydroxyde d'aluminium	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No	
		NTP	Connu: No; Présumé: No	
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;	
0064742-95-6	Naphte de pétrole, aromatique léger	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No	
		NTP	Connu: No; Présumé: No	
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;	
14807-96-6*	Talc (*non-asbestiforme)	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No	
		NTP	Connu: No; Présumé: No	
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;	
Proprietary	ALKYD RESIN (PROPRIETARY)	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No	
		NTP	Connu: No; Présumé: No	
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;	

Respiratoire

Choisir de l'équipement qui peut vous protéger des ingrédients indiqués dans la Section 2 de ce document. Assurez-vous d'avoir de l'air frais lors de l'application et du séchage. Si vous éprouvez un larmoiement des yeux, des maux de tête ou des étourdissements, ou si le moniteur d'air indique que le taux de poussière, de vapeurs, ou de bruine est au-dessus des limites permises, portez un respirateur homologué, bien ajusté, durant et après l'application. Suivez les instructions du fabricant pour l'utilisation du respirateur. POUR LES UTILISATEURS DE PROTECTION RESPIRATOIRE 3M SEULEMENT: Pour de l'information et de l'assistance sur la santé professionnelle et les produits sécuritaires 3M, appelez sans frais le service technique chez OH&ESD aux États-Unis au 1-800-243-4630, au Canada composez le 1-800-267-4414. Veuillez ne pas appeler à ces numéros si les produits de protection respiratoire proviennent de tout autre autre fabricant. 3M ne souscrit pas à l'exactitude de l'information contenue dans cette fiche signalétique.

Yeux

Évitez le contact avec les yeux. On doit se munir d'un équipement protecteur adéquat pour se protéger contre l'exposition aux produits chimiques énumérés dans la Section 2 de ce document. Selon les conditions spécifiques d'utilisation sur le site, des lunettes protectrices et/ou une protection pour la tête et le visage pourraient être requise afin d'éviter les contacts avec le produit. L'équipement doit être nettoyé à fond ou détruit après chaque utilisation.

Peau

On doit se munir d'un équipement protecteur adéquat pour se protéger contre l'exposition aux produits chimiques énumérés dans la Section 2 de ce document. Selon les conditions spécifiques d'utilisation sur le site, des gants protecteurs, un tablier, des bottes et/ou une protection pour la tête et le visage pourraient être requise afin d'éviter les contacts avec le produit. L'équipement doit être nettoyé à fond ou détruit après chaque utilisation.

Contrôles d'ingénierie

Prévenir l'accumulation des vapeurs en ouvrant toutes les fenêtres et portes afin produire une ventilation croisée.

Autres pratiques de travail

Des fontaines pour nettoyer les yeux et des douches d'urgence devraient être disponibles dans les environs de toute exposition potentielle. Utilisez de bonnes pratiques pour l'hygiène personnelle. Lavez-vous les mains avant de manger, de boire, d'utiliser les toilettes, etc. Enlevez rapidement et nettoyez à fond les vêtements souillés avant de les remettre. Après le travail, prenez une douche en utilisant beaucoup de savon et d'eau.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique Liquide Coloured pH Aucune Limite Établie

Densité 1.58 Point d'ébullition F 152

Densité de vapeur Plus lourd que l'air

% COV Se reporter à la fiche sur les données techniques de ce produit

Vitesse d'évaporation Plus lent que l'éther

10. Stabilité et réactivité

Généralités Ce produit est stable et ne présente pas de risque de polymérisation.

Matières incompatibles Agents oxydants puissants.

Décomposition Le produit peut générer des vapeurs dangereuses lorsque chauffé jusqu'à sa décomposition, comme pour le soudage. Les vapeurs peuvent produire du bioxyde

de carbone et du monoxyde de carbone.

11. Données toxicologiques

Ingrédient	Orale DL50, mg/kg	DL50 Dermale, mg/kg	Inhalation Vapeur DL50, mg/l/4h
Pseudo-cumène – (0000095-63-6)	3,400.00, Rat – Catégorie: 5	3,160.00, Lapin – Catégorie: 5	
p-chloro-a,a,a-trifluorotoluène - (0000098-56-6)	13,000.00, Rat – Catégorie: NA	2,700.00, Lapin – Catégorie: 5	33.00, Rat – Catégorie: NA
Méthyl-n-amylcétone - (0000110-43-0)	1,670.00, Rat – Catégorie: 4		
Bicyclo[2.2.1]hept-5-ene-2,3-dicarboxylic acid, 1,4,5,6,7,7-hexachloro (0000115-28-6)			
Noir de carbone – (0001333–86–4)	15,400.00, Rat – Catégorie: NA	3,000.00, Lapin – Catégorie: 5	
Dioxyde de titane – (0013463–67–7)	10,000.00, Rat – Catégorie: NA	10,000.00, Lapin – Catégorie: NA	6,082.00, Rat – Catégorie: NA
Quartz – (0014808–60–7)	500.00, Rat – Catégorie: 4		
Hydroxyde d'aluminium – (0021645–51–2)	5,000.00, Rat – Catégorie: 5		
Naphte de pétrole, aromatique léger – (0064742–95–6)	8,400.00, Rat – Catégorie: NA	2,000.00, Lapin – Catégorie: 4	5.20, Rat – Catégorie: 3
Talc (*non-asbestiforme) - (14807-96-6*)			
ALKYD RESIN (PROPRIETARY) – (Proprietary)			

Généralités

AVIS: Des rapports ont associé une surexposition occupationnelle prolongée et répétée aux solvants à des dommages permanents au cerveau et au système nerveux. Faire intentionnellement un mauvais usage en concentrant et en inhalant délibérément le contenu peut être nocif ou même fatal. Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Référez–vous à la Section 2 pour des données spécifiques.

12. Données écologiques

Not Defined

Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Référez-vous à la Section 2 pour des données spécifiques.

13. Donnée sur l'élimination

Disposez des déchets selon les normes locales, provinciales et fédérales. (Aussi en référence avec l'information indiquée dans le RCRA, Section 15, si indiquée).

14. Informations relatives au transport

DOT (transport terrestre national) IMO / IMDG (transport maritime)

Désignation exacte PEINTURE Désignation exacte PEINTURE

pour l'expédition DOT pour l'expédition IMDG

Classe de danger DOT 3 Classe de danger 3 – Liquide combustible

IMDG et inflammable

Numéro UN / NA : UN 1263 Numéro UN / NA : UN 1263

Groupe d'emballage III Groupe d'emballage III

DOT

CERCLA/DOT Quantité Not Applicable gal. / Code de référence

à déclarer Not Applicable lb système

15. Informations sur les réglementations

Résumé sur les règlementations

La Section 15 ne comprend pas tous les renseignements réglementaires; seuls les règlements sélectionnés sont représentés. Tous les ingrédients de ce produit sont énumérés dans la base de données du TSCA (Toxic Substance Control Act) ou alors

ne sont pas requis d'être énumérés dans la base de données du TSCA.

Classification SIMDUT B2;D2B

DOT Polluants marins (10%):

(aucun ingrédient indiqué)

DOT Polluants marins graves (1%):

(aucun ingrédient indiqué)

EPCRA 311/312 Produits chimiques et quantités à signaler:

(aucun ingrédient indiqué)

EPCRA 302 Ingrédients extrêmement dangereux:

(aucun ingrédient indiqué)

EPCRA 313 Produits chimiques toxiques:

Pseudo-cumène

Bicyclo[2.2.1]hept-5-ene-2,3-dicarboxylic acid, 1,4,5,6,7,7-hexachloro-

Cyclohexanol

Substances "Right to Know" de l'État du Massachusetts:

Pseudo-cumène Méthyl-n-amylcétone Dioxyde de titane

Substances extraordinairement dangereuses selon l'État du Massachusetts:

Bicyclo[2.2.1]hept-5-ene-2,3-dicarboxylic acid, 1,4,5,6,7,7-hexachloro-

Quartz

Silice, cristobalite

Substances "Right to Know" de l'État de la Pennsylvanie:

Pseudo-cumène Méthyl-n-amylcétone Dioxyde de titane

Substances dangereuses spéciales selon l'État de la Pennsylvanie:

(aucun ingrédient indiqué)

Substances dangereuses selon l'État du Rhode Island:

Noir de carbone Cyclohexanol

Méthyl-n-amylcétone

Éther de monométhylpropylèneglycol

Quartz

Solvant Stoddard

Dioxyde de titane

Statut RCRA:

(aucun ingrédient indiqué)

Substances "Right to Know" de l'État du New Jersey:

Pseudo-cumène

Méthyl-n-amylcétone

Dioxyde de titane

Substances dangereuses spéciales selon l'État du New Jersey:

(aucun ingrédient indiqué)

Noir de carbone

Bicyclo[2.2.1]hept-5-ene-2,3-dicarboxylic acid, 1,4,5,6,7,7-hexachloro-

Naphtalène

Éther de monométhylpropylèneglycol

Quartz

Silice, cristobalite

Solvant de naphte de pétrole, aliphatique moyen

Substances dangereuses pour l'environnement selon l'État du New Jersey:

Pseudo-cumène

Bicyclo[2.2.1]hept-5-ene-2,3-dicarboxylic acid, 1,4,5,6,7,7-hexachloro-

Cyclohexanol

Proposition 65 – Substances carcinogènes:

Noir de carbone

Naphtalène

Quartz

Proposition 65 – Toxines reproductrices femelles:

(aucun ingrédient indiqué)

Proposition 65 - Toxines reproductrices mâles:

(aucun ingrédient indiqué)

Proposition 65 – Toxines de croissance:

(aucun ingrédient indiqué)

Phrases sur la nature des risques

R45: Peut provoquer le cancer.

R52/53: Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

16. Autres informations

Les informations et recommandations dans le présent document sont basées sur des données qui, selon nous, sont correctes. Cependant, aucune garantie de toute sorte, expresse ou tacite, n'est accordée quant aux renseignements qui se trouvent sur cette fiche signalétique. Nous n'acceptons aucune responsabilité et nous nous dégageons de toute faute quant aux dommages qui pourraient être causés suite à une exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se soumettre aux lois et réglementations relatives à la santé et à la sécurité.